



Rectorat de l'académie de Créteil
DPAE 2
Gestion des opérations collectives
Affaire suivie par : Audrey SKIBA
Tél : 01 57 02 61 77
Mél : ce.dpaeactesco@ac-creteil.fr

4, rue Georges Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

Le recteur de l'académie de Créteil,

- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifié portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique de l'Etat ;
- Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;
- Vu le décret n°85-899 du 21 août 1985 modifié par le décret n°2005-997 du 22 août 2005 relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel du Ministère de l'Education Nationale ;
- Vu le décret n°2006-1732 du 23 décembre 2006 modifié portant dispositions statutaires relatives au corps des attachés d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- Vu le décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat ;
- Vu les lignes directrices de gestion ministérielles relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports du 22 octobre 2020 ;
- Vu les lignes directrices de gestion académiques relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels de l'académie de Créteil du 15 janvier 2021 ;

Arrête

Article 1 : Sont inscrits, au titre de l'année 2021, sur le tableau d'avancement au grade d'attaché principal d'administration de l'Etat, les attachés d'administration de l'Etat dont les noms suivent :

1. M. HENOCQ Guillaume, affecté au collège Antoine de St Exupéry à VINCENNES,
2. Mme BOUTADJINE Carima, affectée au collège Elsa Triolet à ST DENIS,
3. Mme SACILOTTO Virginie, affectée au collège Antoine de St Exupéry à NOISY LE GRAND,
4. Mme ADELAIDE Nadine, affectée au collège L'arche Guédon à TORCY,
5. M. IDRISSE-OUAGGAG Youssef, affecté au collège George Sand à CREGY-LES-MEAUX,
6. Mme DAVID Julie, affectée au collège du Fort à SUCY-EN-BRIE,
7. M. DALLE MESE Alain, affecté au Rectorat de l'académie de Créteil à CRETEIL,
8. Mme BELKESSAM Sylvie, affectée à l'université Gustave Eiffel à MARNE-LA-VALLÉE.

Article 2 : Madame la secrétaire générale de l'académie de Créteil est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le
Pour le Recteur et par délégation
la secrétaire générale

18 MAI 2021


Sylvie THIRARD